

REPÈRES 2020

ACTIVITÉ ET SYNTHÈSE
DES COMPTES
DE L'INSTITUT PASTEUR



L'INSTITUT PASTEUR AUJOURD'HUI

Missions sociales

Depuis sa fondation, l'Institut Pasteur exerce son activité autour de quatre missions sociales.

La recherche

En pointe en matière de pathologies infectieuses, ses équipes se consacrent également aux neurosciences, à la biologie du développement ou à la génomique. Depuis sa création, dix de ses chercheurs ont reçu le prix Nobel de médecine.

L'enseignement

Les 60 cours proposés par son Centre d'Enseignement sont suivis chaque année par plus de 1200 étudiants, doctorants et professionnels issus du monde entier. L'Institut Pasteur est également un centre de formation pour les quelque 600 jeunes scientifiques qui choisissent d'effectuer leurs travaux de doctorat ou de master dans ses laboratoires.

Les actions de santé publique

Au sein de son Centre médical ou de ses équipes dédiées à la surveillance des maladies, l'Institut Pasteur développe une mission de santé publique, de veille et d'alerte sanitaire, en étroite relation avec les autorités de santé.

Le développement des applications de la recherche

L'innovation et le transfert de technologie sont favorisés à l'Institut Pasteur, au bénéfice d'avancées diagnostiques, vaccinales ou thérapeutiques pour les patients.



Créé en 1887 par Louis Pasteur, l'Institut Pasteur est une fondation de recherche biomédicale, à but non lucratif reconnue d'utilité publique.

Au cœur de son campus, à Paris, plus de 2 800 collaborateurs mènent aujourd'hui le combat contre les maladies qui menacent la santé humaine. Leurs travaux permettent d'améliorer nos connaissances sur le vivant, de mettre au point de nouveaux moyens de prévention et de découvrir de nouvelles approches thérapeutiques.

2802
collaborateurs
au 31/12/2020

2258
salariés de
l'Institut Pasteur

477
salariés d'autres
organismes
de recherche

67
stagiaires-élèves

70
nationalités
sur le campus

12
départements
de recherche

139
entités
de recherche

59 %
de femmes*

41 %
d'hommes*

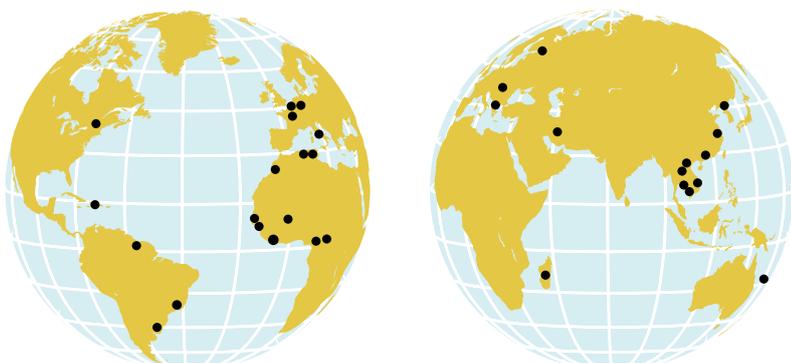
42,7 ans
Âge moyen

* Parmi les salariés

Réseau international

Comme l'avait souhaité Louis Pasteur, les missions sociales de l'Institut Pasteur se déploient à l'échelle mondiale, à travers le Réseau International des Instituts Pasteur, composé de 33 instituts, et avec une attention constante portée au transfert technologique et à la valorisation économique des découvertes issues des laboratoires de l'Institut.

Ces organisations sont associées dans des partenariats en matière de recherche scientifique, de formation et de services de santé publique. L'Institut Pasteur collabore également avec les plus grands acteurs internationaux pour faire progresser les connaissances sur le vivant.



Financement

Le modèle économique de l'Institut Pasteur est caractérisé par une pluralité de sources de financement, publiques et privées, mises au service d'un objet social profondément ancré dans une perspective de long terme, qui est de contribuer à la prévention et au traitement des maladies par la recherche et ses applications, l'enseignement, et des actions de santé publique.

357,5 M€

Ressources 2020

Les ressources de l'Institut Pasteur – 357,5 M€ en 2020 – reposent sur quatre sources de financement : les ressources collectées auprès du public (mécénat, dons et legs collectés directement et revenu du patrimoine financier et immobilier issu

de la générosité publique), les activités propres et la valorisation de la recherche pasteurienne, les contrats de recherche et les subventions de l'État. Ce modèle économique original garantit l'indépendance de la politique de recherche de l'Institut et sa réactivité face aux urgences sanitaires. La générosité du public joue un rôle essentiel dans le financement de ses recherches puisque les legs, donations, assurances-vie et dons assurent plus d'un tiers des ressources de la fondation, ce qui est considérable.

L'Institut Pasteur se doit de détenir et faire prospérer un patrimoine qui s'est constitué au cours de son histoire ; sa bonne gestion garantit la capacité de l'Institut Pasteur à réaliser ses missions sociales sur le long terme. Dans ce cadre, les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont vocation non seulement à couvrir les dépenses engagées pour la réalisation de ses missions sociales, à ses charges de collecte de fonds et au fonctionnement de l'Institut, mais aussi à abonder ses fonds propres, lui permettant de financer ses futurs projets d'investissement et les programmes de recherche réalisés sur plusieurs années.

Les ressources collectées auprès du public

La contribution de la générosité publique au sein des sources de financement de l'Institut Pasteur est relativement stable avec cependant des effets contrastés entre les composantes dons et legs par rapport à 2019 ; 128,6 M€ ont été collectés en 2020. Au-delà des missions sociales, la générosité publique collectée en 2020 a financé les charges de collecte de fonds et de fonctionnement de l'Institut Pasteur.

Pour
100 €
collectés

82€

Réalisation des missions sociales (*recherche, santé publique, enseignement*)

11€

Frais d'appel à la générosité du public (*y compris les frais de gestion des biens légués*)

7€

Charges de fonctionnement

Données établies en application du nouveau règlement comptable 2018-06.

ORGANISATION DE L'INSTITUT PASTEUR

Alliant les nécessités d'une gestion rigoureuse et d'une réactivité forte, la direction, le conseil d'administration et l'Assemblée sont les principaux maillons qui permettent à l'Institut de faire avancer la recherche.

LA DIRECTION

Le directeur général, personnalité scientifique, assure le fonctionnement de l'Institut Pasteur, nomme aux emplois autres que ceux pourvus en conseil d'administration et ordonnance les dépenses. Il est le représentant légal de l'Institut Pasteur. Il prépare les orientations stratégiques soumises au conseil d'administration. Il est appuyé par le conseil scientifique et le comité de direction pour en assurer la bonne exécution.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'Institut Pasteur. Il se prononce sur les orientations stratégiques présentées par le directeur général, vote le budget et approuve les comptes, nomme les membres de la direction générale et les titulaires des fonctions scientifiques supérieures, décide des prises de participation au capital de sociétés et de l'évolution des structures de recherche. Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions bénévolement.

L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée est chargée de nommer les membres du conseil d'administration, hors les membres de droit ; elle adopte le règlement intérieur de la fondation, approuve le rapport annuel du conseil d'administration et, le cas échéant, approuve les modifications des statuts de l'Institut Pasteur.

Nos statuts sont disponibles sur www.pasteur.fr

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

En conformité avec les principes du nouveau règlement comptable 2018-06 du 5 décembre 2018 s'appliquant aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, l'Institut Pasteur présente à compter de 2020, un Compte Emploi des Ressources (CER) qui propose une vision limitée aux ressources financières qui sont issues de la générosité du public et un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) qui donne une vision financière complète des produits et charges de l'Institut Pasteur et qui intègre en conséquence toutes les sources de financement. Pour apprécier les impacts sur les comptes de l'Institut Pasteur de ce nouveau règlement comptable, se référer au rapport financier 2020 sur pasteur.fr

LES RESSOURCES

Les ressources liées à la générosité du public correspondent aux dons, mécénats et legs (affectés ou non affectés) collectés (104,4 M€) ainsi qu'aux autres ressources liées à la générosité du public (24,1 M€).

Cette seconde rubrique intègre les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes pour 7,2 M€ ainsi que les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public pour 17,0 M€. Ces derniers sont constitués essentiellement des revenus du patrimoine immobilier de rapport (4,4 M€), des produits issus de placements financiers (5,5 M€), des produits nets liés à des cessions d'actifs (5,9 M€ pour le domaine des Ravatys sur 2020) et enfin des autres produits sur legs (1,2 M€). Par convention, la part des produits financiers assimilés à des produits issus de la générosité du public est calculée en fonction du poids relatif, dans les comptes annuels, de la générosité du public dans les ressources courantes et exceptionnelles (hors composante financière). Cette part ainsi calculée s'élève, pour l'année 2020, à 33,4 % (vs 39,1 % en 2019).

Les ressources collectées auprès du public s'élèvent donc à 128,6 M€ en 2020, relativement stables par rapport à 2019 avec cependant une plus forte contribution des dons en raison de la crise sanitaire et du caractère conjoncturel du niveau élevé des produits de legs en 2019.

Les produits non liés à la générosité du public s'élèvent à 94,7 M€ en 2020 et regroupent :

- les contributions financières (23,3 M€) dont les contrats de R&D conclus avec les industriels, les contrats de recherche et autres financements sur fonds privés et fonds en provenance de structure collectrices de générosité publique (FRM, AFM, LNCC, ...),

En milliers d'euros

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020	
	TOTAL (CROD)	dont générosité du public (CER)
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	128,55	128,55
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat	104,41	104,41
Dons manuels	39,82	39,82
Legs, donations et assurances-vie	56,41	56,41
Mécénat	8,18	8,18
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	24,14	24,14
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	94,66	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises	0,01	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	23,34	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	71,31	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	114,14	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	6,19	0,00
5. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	13,98	2,90
TOTAL DES PRODUITS	357,52	131,46
CHARGES PAR DESTINATION		
1. MISSIONS SOCIALES	250,78	92,00
1.1 Réalisées en France	233,06	89,09
Actions réalisées par l'organisme	232,77	89,01
Recherche	193,35	78,07
Actions de Santé publique	10,37	2,88
Enseignement	3,83	1,06
Développement des applications de la recherche	25,22	7,00
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0,29	0,08
1.2 Réalisées à l'étranger	17,72	2,91
Actions réalisées par l'organisme	7,23	0,00
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	10,49	2,91
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	19,58	13,83
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	13,83	13,83
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	5,75	0,00
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	34,19	9,48
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	13,53	0,49
5. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		
6. REPORT EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	33,11	15,66
TOTAL DES CHARGES	351,19	131,46
EXCÉDENT OU DÉFICIT	6,33	0,00

• les autres produits (71,3 M€) composés des autres ressources de l'Institut Pasteur notamment les redevances (45,6 M€), les produits financiers non affectés aux ressources issues de la générosité du public (14,7 M€), les ventes et services (12,1 M€) et les autres produits dont les revenus des immeubles de rapport non issus de la générosité du public, diminués des

moins-values réelles sur titres de patrimoine et de participation (contribution négative de 1,2 M€ à la rubrique pour 2020).

Les reprises de provisions (6,2 M€) comprennent essentiellement des reprises sur provisions de titres de participation (2,7 M€), la reprise de provision pour dépréciation d'un immeuble

de rapport (2,2 M€), ainsi que les reprises sur provisions pour risques et charges liées aux activités courantes de l'Institut Pasteur (0,9 M€).

L'utilisation des fonds dédiés s'élève à **14,0 M€** et concerne les dons et mécénat pour 2,9 M€ et les autres sources de financement pour 11,1 M€. Elle traduit pour les projets concernés une consommation de crédits que les seuls financements obtenus sur 2020 ne couvrent pas, d'où une diminution du stock de fonds dédiés en fin d'exercice.

LES EMPLOIS

Les missions sociales s'élèvent à **250,8 M€**, représentent 71,4 % du total des charges inscrites au compte de résultat : celles réalisées en France représentent un montant de 233,1 M€ et celles réalisées à l'étranger, notamment dans le Réseau International des Instituts Pasteur, 17,7 M€.

Les frais de recherche de fonds (**19,6 M€** et 5,6 % des emplois) comprennent les frais d'appel à la générosité du public (13,8 M€) « dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser les actions ». Ils correspondent aux frais engagés pour collecter des fonds auprès du public (dons et

En milliers d'euros

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – EXERCICE 2020			
TOTAL DES PRODUITS	0	dont générosité du public	0
TOTAL DES CHARGES	0	dont générosité du public	0

legs principalement) et aux frais de gestion des actifs issus de la générosité du public et des charges sur legs. Les frais de recherche d'autres ressources représentant « les frais engagés dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics » s'élèvent à 5,8 M€ et outre les dépenses liées aux activités du service des contrats de recherche et autres actions destinées à collecter des fonds ne relevant pas de la générosité du public (1,1 M€), intègrent surtout et spécifiquement en 2020 des charges issues des actifs (immeubles de rapport) non issus de la générosité du public (4,5 M€).

Les frais de fonctionnement (**34,2 M€**) correspondent :

- aux charges directes des directions de l'Institut Pasteur (directions générale, financière, direction des ressources techniques, direction des systèmes d'information, juridique...), soit 76,9 % du total,

- aux charges indirectes de ces mêmes directions, non spécifiquement affectables à nos diverses activités, soit 16,5 % du total,

- aux charges réelles financières et exceptionnelles : intérêts des emprunts et écarts de change essentiellement, soit 6,6 % du total.

Ces frais de fonctionnement représentent 10 % du total des charges de l'exercice inscrits au compte de résultat.

Les dotations aux provisions et dépréciations (**13,5 M€** pour 2020) correspondent aux provisions de gestion courante (7,9 M€) et à des provisions exceptionnelles (5,6 M€), dont principalement des amortissements exceptionnels sur des éléments d'actifs du campus (plans d'amortissement revus en vue d'importants travaux de rénovation à venir) et l'incidence de variation du taux d'actualisation sur la provision d'indemnités de retraite.



SITUATION FINANCIÈRE

Le résultat courant affiche en 2020 un excédent de 8 M€ contre -11,1 M€ en 2019 soit une variation de +19,1 M€. Cet excédent se compose d'une diminution du déficit d'exploitation de 15,3 M€ et d'une augmentation de l'excédent financier de 3,8 M€.

La diminution du déficit d'exploitation est principalement due aux revenus générés cette année dans le cadre de la COVID-19.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 0,8 M€ en 2020, en forte diminution par rapport à 2019, année où des reprises de provisions sur titres de placement significatives ont été comptabilisées.

En application de l'accord d'entreprise, le résultat permet le versement en 2021 d'un intéressement qui est provisionné à hauteur de 2,5 M€ en 2020.

Le résultat net s'établit à +6,3 M€ contre +38,1 M€ en 2019, soit une baisse de 31,8 M€.



BILAN COMBINÉ

En millions d'euros

	2019	2020
Actif immobilisé	358,7	404,4
Actif circulant	832,7	943,1
Comptes de régularisation	10,9	11,6
TOTAL ACTIF	1 202,3	1 359,1
Fonds propres	867,8	878,9
Autres fonds propres	40,0	46,6
Provisions pour risques et charges	56,7	64,1
Fonds dédiés et reportés*	55,6	149,2
Dettes	148,6	169,5
Comptes de régularisation	33,6	50,7
TOTAL PASSIF	1 202,3	1 359,1

* Données établies en application du nouveau règlement comptable 2018-06. Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos informations financières sur notre site pasteur.fr

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ

En millions d'euros

	2019	2020
Produits d'exploitation	292,6	366,5
Charges d'exploitation	326,8	370,9
DÉFICIT D'EXPLOITATION	-34,2	-4,4
Produits financiers	15,3	20,9
Charges financières	1,4	3,5
EXCÉDENT FINANCIER	14,0	17,4
EXCÉDENT COURANT	-20,2	13,0
Produits exceptionnels	83,2	14,3
Charges exceptionnelles	33,6	13,3
EXCÉDENT EXCEPTIONNEL	49,5	1,0
Intéressement	0,0	2,5
EXCÉDENT NET	29,3	11,5

LE PATRIMOINE DE L'INSTITUT PASTEUR

Reconnu d'utilité publique depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur se doit de détenir et d'entretenir un patrimoine qui a été constitué au cours de son histoire ; la bonne gestion de cette dotation garantit sa capacité à réaliser ses missions sociales sur le long terme.

L'Institut Pasteur dispose donc d'un patrimoine « productif », c'est-à-dire qui génère des revenus. Pour l'année 2020, il s'élève à 979 M€, dont 22 % investis dans l'immobilier,

70 % en valeurs mobilières, 6 % en trésorerie et 2 % en capital-investissement/partneriats stratégiques. En 2020, ce patrimoine a généré 24 M€ de revenus (loyers, coupons/dividendes et intérêts de trésorerie). Les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont pour vocation non seulement à couvrir les dépenses courantes de l'exercice liées à la réalisation de ses missions, à ses charges de collecte de fonds et au fonctionnement de l'Institut mais aussi à abonder son fonds de dotation.

22%
Immobilier

6%
Trésorerie

70%
Valeurs
mobilières

2%
Capital-investissement/
partneriats stratégiques

LES TEMPS FORTS DE 2020



Covid-19: une mobilisation exceptionnelle

Le 31 décembre 2019, le bureau chinois de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est informé de cas groupés de pneumonie de causes inconnues, détectées dans la ville de Wuhan. Le 9 janvier 2020, les autorités sanitaires chinoises et l'OMS annoncent la découverte d'un nouveau coronavirus qui serait apparu dans la ville de Wuhan en décembre 2019 (la date d'émergence en Chine sera plus tard remise en question). Ce coronavirus baptisé SARS-CoV-2 dès le 11 février constitue l'agent responsable d'une nouvelle maladie infectieuse respiratoire appelée par la suite la Covid-19, à l'origine d'une épidémie qualifiée de pandémie dès le 11 mars par l'OMS.

En France, l'Institut Pasteur au cœur du dispositif national

L'Institut Pasteur est mobilisé dès janvier 2020. Il héberge notamment le Centre national de référence Grippe et Virus respiratoires, en première ligne de l'épidémie : il a pour mission, dès la suspicion des premiers cas, le diagnostic, le suivi et l'analyse des cas de Covid-19 en France métropolitaine.

Un groupe d'action et de recherche rapidement mis en place

Le 27 janvier 2020, un groupe d'action et de recherche (ou Task Force) est mis en place. Ce groupe vise à mobiliser les experts de l'Institut Pasteur dans plusieurs domaines de recherche :

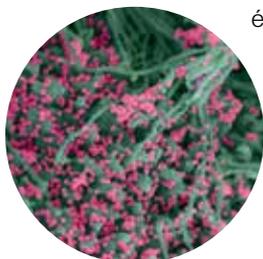
- la connaissance du virus et de sa pathogénèse ;
- le développement de nouveaux outils diagnostiques et sérologiques ;
- la recherche de stratégies thérapeutiques, y compris à l'aide d'anticorps ;
- le développement de vaccins ;
- l'épidémiologie et la modélisation pour mettre en place des stratégies de contrôle de l'épidémie.

Une vingtaine de projets de recherche sont lancés dès la fin janvier, et 89 projets au total au cours de l'ensemble de l'année 2020. À terme, pas moins de 450 scientifiques de l'Institut Pasteur sont impliqués.

Les grandes réalisations 2020 contre la Covid-19

L'Institut Pasteur a mis au point le premier test pour diagnostiquer les patients, a réalisé des analyses phylogénétiques et développé des tests sérologiques pour décrire et cartographier l'épidémie, et élaboré tout au long de l'épidémie des modélisations pour visualiser son évolution et sa progression. En parallèle, sa recherche fondamentale a permis de mieux comprendre le coronavirus, des candidats vaccins ont été étudiés ainsi que des pistes thérapeutiques.

**Coronavirus SARS-CoV-2 (en rose)
à la surface de cellules pulmonaires.**



AUTRES AVANCÉES DE LA RECHERCHE

Voici quelques découvertes scientifiques importantes faites en 2020 par les chercheurs de l'Institut Pasteur.

De nouvelles pistes pour lutter contre la rage

Des chercheurs de l'Institut Pasteur ont isolé et décrit avec une très haute résolution la structure d'un puissant anticorps monoclonal dirigé contre le virus de la rage. Cette avancée offre de nouvelles pistes, à la fois prophylactiques et thérapeutiques, dans la lutte contre cette infection mortelle.

Le rôle du microbiote intestinal dans la dépression

Une étude conjointe entre l'Institut Pasteur, le CNRS et l'Inserm a étudié ce rôle chez les souris. Chez celles présentant des comportements de dépression, les bactéries produisent très peu de précurseurs nécessaires à la synthèse de la sérotonine. Ces travaux pourraient éclairer l'inefficacité des antidépresseurs chez 30 % des personnes traitées.

L'importance du microbiote dans la réponse à la chimiothérapie dans les cancers du côlon

Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer en France. Une étude internationale menée en France a démontré que l'activation de l'immunité innée par certaines bactéries du microbiote est essentielle à la bonne réponse au traitement alors que d'autres membres du microbiote induisent une tolérance délétère au traitement antitumoral.

Le rôle de mutations génétiques dans la presbyacousie (surdité tardive)

Ces mutations sont à l'origine d'un quart des cas d'atteintes survenant autour de 50 ans. Des chercheurs les ont observées et ont établi leur pathogénicité, notamment en introduisant ces mutations chez la souris. Cette découverte pourrait donc ouvrir la voie à de la thérapie génique.

Le rôle de l'hippocampe dans la formation des souvenirs

Des chercheurs de l'Institut Pasteur ont découvert comment notre cerveau forme et utilise des souvenirs distincts d'événements se ressemblant. La région d'entrée de l'hippocampe décèle les moindres changements d'environnement familier/inconnu, et la région de sortie pondère ensuite ces informations pour guider les décisions comportementales.

DONNER EN CONFIANCE

L'Institut Pasteur se soumet à des organes de contrôle indépendants pour offrir à ses donateurs et partenaires toutes les garanties de transparence. Par ailleurs, un contrôle interne exercé par un comité d'audit et financier, un comité des nominations et rémunérations et un comité consultatif des placements, donne des gages supplémentaires d'une gestion rigoureuse et sous contrôle.

Agrément du comité de la charte du don en confiance

Cet organisme à but non lucratif exerce depuis 30 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des **Règles de déontologie**, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le **Contrôle continu** des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif.

Les 3 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité concernent la gouvernance, la gestion et la communication.

L'Institut Pasteur, membre fondateur, fait partie de plus de 90 organisations labellisées par le Comité de la Charte du Don en confiance.



www.donenconfiance.org/

Certification des comptes

Les chiffres présentés sont issus des comptes 2019 qui ont été certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant, le cabinet KPMG audit.



Certification Afnor

Le service des legs et de la gestion du patrimoine immobilier de l'Institut Pasteur a obtenu en mars 2011 la certification ISO 9001-2008 de l'AFNOR, une première en France pour une fondation.



Institut Pasteur

25-28, rue du Docteur Roux
75724 Paris Cedex 15
www.pasteur.fr

NOS PUBLICATIONS

Vous pouvez retrouver et télécharger nos publications sur le site : www.pasteur.fr

ou les demander auprès de notre service Donateurs :
Tél. 01 40 61 33 33 dons@pasteur.fr



RAPPORT ANNUEL 2020



LES COMPTES 2020



LA LETTRE DE L'INSTITUT PASTEUR